



## Semaine du 31 mai au 7 juin

### DIMANCHE 31 MAI

*Fête de la Sainte-Trinité (1<sup>e</sup> cl.)*

- 08h30 : Messe basse
- 10h00 : **Messe basse avec orgue**
- **11h15 : Grand-Messe des Premières Communions**
- 17h30 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement
- 18h30 : Messe basse • 19h45 : Complies

### LUNDI 1<sup>ER</sup> JUIN

*Ste Angèle Merici, Vierge (3<sup>e</sup> cl.)*

- 18h00 : Messe basse (MSFS)
- 19h00 : Vêpres (MSFS)

### MARDI 2 JUIN

*De la férie (4<sup>e</sup> cl.),  
Messe votive des Saints Anges*

- 08h45 : Messe basse
- 18h00 : Messe basse (MSFS)
- 19h00 : Vêpres (MSFS)

### MERCREDI 3 JUIN

*De la férie (4<sup>e</sup> cl.),  
Messe du 1<sup>er</sup> dimanche après la Pentecôte*

- 07h00 : Messe basse, suivie du petit-déjeuner (MSFS)
- 08h45 : Messe basse
- 18h00 : Messe basse (MSFS)
- 19h00 : Vêpres (MSFS)

### JEUDI 4 JUIN (1<sup>ER</sup> DU MOIS)

*Fête du Très Saint-Sacrement  
(Fête-Dieu) (1<sup>e</sup> cl.)*

- 07h30 : Messe basse (*Ecole Saint-Dominique*)
- 08h45 : Messe basse, puis adoration jusqu'à 10h30
- 19h00 : Vêpres (MSFS)

### VEND. 5 JUIN (1<sup>ER</sup> DU MOIS)

*S. Boniface, Évêque & Martyr (3<sup>e</sup> cl.)  
Messe votive du Sacré-Cœur*

- 08h45 : Messe basse
- 19h00 : Messe chantée
- 20h00 : Adoration nocturne jusqu'à 7h50 samedi

### SAM. 6 JUIN (1<sup>ER</sup> DU MOIS)

*S. Norbert, Évêque & Confesseur (3<sup>e</sup> cl.)  
Messe votive du Cœur Immaculé de Marie*

- 07h45 : Salut du Saint-Sacrement
- 8h00 : Messe basse
- 11h00 : Messe basse
- 16h-17h : Adoration du Saint-Sacrement

### DIMANCHE 7 JUIN

*Solennité de la Fête-Dieu (1<sup>re</sup> cl.)*

- 08h30 : Messe basse
- 10h00 : **Grand-Messe des Communions Solennelles**
- **12h00 : Messe basse**
- **16h15** : Profession de foi
- **16h45** : Procession jusqu'à S.-Vigor et Salut du S.-Sacrement
- **19h00** : Messe basse • **Pas de Complies**

## CHANTS DU 31 MAI

### MESSE DE 11h15

Asperges me I (p. 45)

Credo III (p. 74)

Sortie : Jubilemus de F. Couperin

(Chœur polyphonique)

Le mois de juin est traditionnellement consacré  
au Cœur Très-Sacré de N.-S. Jésus-Christ.

## LECTURE DU MOIS DE JUIN

### LA TRÈS SAINTE VIERGE ET LE SACERDOCE

du Cardinal Paul Philippe

*Le livre sera disponible au tarif de 10€ à la sortie des messes dominicales*

## DIMANCHE 31 MAI

### QUÊTE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES

A l'occasion de la Fête des Mères, les AFC quêteront pour la Vie aux sorties des messes au profit d'associations qui aident des futures mères en difficulté. Leurs besoins sont d'autant plus grands que la crise économique actuelle accroît le nombre de futures mères ayant besoin d'aide.

## MARDI 2 JUIN

### TEMPS POUR LES DAMES

De 9h40 à 10h20, à côté de l'église, autour d'un café convivial.

Possibilité de garde de bébé.

*Dans ce cas, merci de prévenir, au préalable, Mme Farret d'Astiès au 06 99 22 50 25.*

## MERCREDI 3 JUIN

### ENFANTS ADORATEURS

A 15h30, à la Maison Saint-Vincent-de-Paul,  
adoration puis goûter jusqu'à 16h30 pour tous les enfants.

## CONFESSIONS

- Jeudi de 9h25 à 10h15, à l'église Saint-Louis
- Vendredi de 18h15 à 20h, à l'église Saint-Louis
- Samedi de 16h à 17h, à l'église Saint-Louis

*Le chanoine se tient à votre disposition après les Messes*

## JEUDI 4 JUIN

### FORMATION POUR ÉTUDIANTS

Rendez-vous aux vêpres de 19h à la Maison St François de Sales,  
suivies de l'instruction à 19h30.

*Renseignements et inscriptions : Chanoine Jaminet (06 85 03 37 17)*

## VENDREDI 5 JUIN

### PREMIER VENDREDI DU MOIS

A l'église: 19h: Messe chantée,  
puis adoration nocturne jusqu'à 7h50 samedi (messe à 8h).

## COMMUNIONS SOLENNELLES

### RÉCOLLECTION

**Samedi 6 juin**, à la Maison Saint-Vincent-de-Paul de 9h30 à 17h (fin à l'église).

### CÉRÉMONIE

**Dimanche 7 juin à 10h.**

## DIMANCHE 7 JUIN

### PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU

A l'issue des Professions de foi, à **16h45**,

la procession eucharistique partira de l'église Saint-Louis jusqu'à l'église Saint-Vigor. Elle se terminera par le Salut du Saint-Sacrement.

Afin d'orner le parcours du Saint-Sacrement, merci de déposer vos pétales de fleurs  
à l'entrée de l'église aux Messes de dimanche matin.

(Messe basse à **19h** (église Saint-Louis).)

## JEUDI 11 JUIN

### CONFÉRENCE CLUB SAINT-DOMINIQUE

La Chapellenie ND de France et le club Saint-Dominique ont l'honneur de recevoir  
le Père Chalufour, oblat de l'Abbaye Notre-Dame de Fontgombault et aumônier de  
la Maison Notre-Dame des Familles.

La conférence sur le thème :

**Liturgie : quoi de neuf ? Dom Guéranger ! Le trésor de la liturgie catholique,**

sera suivie d'une séance de dédicaces de son ouvrage :

*La Sainte Messe : hier, aujourd'hui, demain*, paru en 2000.

*Ecole Saint-Dominique, bât. St-Jean-Bosco, Le Pecq.*

Nous avons vu les saints Apôtres, au jour de la Pentecôte, recevoir l'effusion de l'Esprit-Saint, et bientôt, fidèles à l'ordre du Maître, ils vont partir pour aller enseigner toutes les nations, et baptiser les hommes au nom de la sainte Trinité. Il était donc juste que la solennité qui a pour but d'honorer Dieu unique en trois personnes suivit immédiatement celle de la Pentecôte à laquelle elle s'enchaîne par un lien mystérieux. Cependant, ce n'est qu'après de longs siècles qu'elle est venue s'inscrire sur le Cycle de l'Année liturgique, qui va se complétant par le cours des âges.

Tous les hommages que la Liturgie rend à Dieu ont pour objet la divine Trinité. Les temps sont à elle comme l'éternité ; elle est le dernier terme de notre religion tout entière. Chaque jour, chaque heure lui appartiennent. Les fêtes instituées en commémoration des mystères de notre salut aboutissent toujours à elle. Celles de la très sainte Vierge et des Saints sont autant de moyens qui nous conduisent à la glorification du Seigneur unique en essence et triple en personnes. Quant à l'Office divin du Dimanche en particulier, il fournit chaque semaine l'expression spécialement formulée de l'adoration et du service envers ce mystère, fondement de tous les autres et source de toute grâce.

La pensée s'en présenta d'abord à quelques-unes de ces âmes pieuses et recueillies qui reçoivent d'en haut le pressentiment des choses que l'Esprit-Saint opérera plus tard dans l'Église. Dès le VIII<sup>e</sup> siècle, le savant moine Alcuin, rempli de l'esprit de la sainte Liturgie, comme ses écrits en font foi, crut le moment venu de rédiger une Messe votive en l'honneur du mystère de la sainte Trinité. Il paraît même y avoir été incité par un désir de l'illustre apôtre de la Germanie, saint Boniface. Cette Messe, simplement votive, n'était toutefois qu'un secours pour la piété privée, et rien n'annonçait que l'institution d'une fête en sortirait un jour.

Cependant la dévotion à cette Messe s'étendit peu à peu, et nous la voyons acceptée en Allemagne par le concile de Seligenstadt, en 1022. Mais à cette époque déjà, une fête proprement dite de la Sainte-Trinité avait été inaugurée dans l'une des églises de la pieuse Belgique, dans celle-là même qu'une autre grâce prédestinait à enrichir le Cycle chrétien d'un de ses signes les plus resplendissants. Étienne, évêque de Liège, instituait solennellement la fête de la Sainte-Trinité dans son Église en 920, et faisait composer un Office complet en l'honneur du mystère.

Elle s'étendit peu à peu, et il paraît que l'Ordre monastique lui fut promptement favorable ; car nous voyons, dès les premières années du XI<sup>e</sup> siècle, Bernon, abbé de Reichnaw, s'occuper de sa propagation. A Cluny, la fête s'établit d'assez bonne-heure dans le cours du même siècle, comme on le voit par l'Ordinaire de cet illustre monastère rédigé en 1091, où elle se trouve mentionnée comme étant instituée depuis un temps déjà assez long.

La fête continuait à se répandre, comme l'atteste le Micrologue ; et dans la première partie du XII<sup>e</sup> siècle, le docte abbé Rupert, que l'on peut appeler avec raison l'un des princes de la science liturgique, proclamait déjà la convenance de cette institution, s'exprimant à son sujet comme nous le ferions aujourd'hui, dans ces termes remarquables : « Aussitôt après avoir célébré la solennité de l'avènement du Saint-Esprit, nous chantons la gloire de la sainte Trinité dans l'Office du Dimanche qui suit, et cette disposition est très à propos ; car aussitôt après la descente de ce divin Esprit, commencèrent la prédication et la croyance, et, dans le baptême, la foi et la confession du nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ».

En Angleterre, l'établissement de la fête de la Sainte-Trinité eut pour auteur principal le glorieux martyr saint Thomas de Cantorbéry ; ce fut en 1162 qu'il l'institua dans son Église, en mémoire de sa consécration épiscopale qui avait eu lieu le premier Dimanche après la Pentecôte. Pour la France, nous trouvons, en 1260, un concile d'Arles présidé par l'archevêque Florentin, qui, dans son sixième canon, inaugure solennellement la fête, en y ajoutant le privilège d'une Octave. Dès 1230, l'Ordre de Cîteaux, répandu dans l'Europe entière, l'avait instituée pour toutes ses maisons ; et Durand de Mende, dans son Rational, donne lieu de conclure que le plus grand nombre des Églises latines, dans le cours du XIII<sup>e</sup> siècle, jouissaient déjà de la célébration de cette fête.

On pouvait dès lors prévoir que le Siège apostolique finirait par sanctionner une institution que la chrétienté aspirait à voir établie partout. Jean XXII, qui occupa la chaire de saint Pierre jusqu'en 1334, consumma l'œuvre par un décret dans lequel l'Église Romaine acceptait la fête de la Sainte-Trinité et l'étendait à toutes les Églises.

*Dom Guéranger, l'Année Liturgique*

## SAINT-LOUIS DU PORT-MARLY

*En dehors des offices à l'église Saint-Louis, vous pouvez rencontrer vos chanoines à la maison Saint-François-de-Sales*

47<sup>ct</sup>, avenue de l'Abreuvoir, 78160 Marly-le-Roi • 01 39 16 64 05 • secretariat.pm@icrsp.org • icrspfrance.fr/port-marly

Chanoine Gilles Guitard

06 50 88 19 14  
chn.guitard@icrsp.org

Chanoine Jean Despaigne

06 59 26 59 42  
chn.despaigne@icrsp.org

Chanoine Jonasz Zurek

06 52 63 22 09  
chn.jzurek@icrsp.org